COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 mars 2021

L'an deux mil -vingt et un et le 18 mars à 19 h 00,
Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur QUESNEL Bruno, Maire.

Présents : M. QUESNEL Bruno, Mme FAUTRAT Aurélie, M. RABECQ Éric (Pouvoir à M. CREVEL), Mme BOURDIN Isabelle, M. POISSON Daniel, Mme POULLAIN Nicole, M. PERRON Sylvain, M. CREVEL Paul, Mme HENDERYCKSEN Christine, M. BOURGUET Patrice, Mme LAPIE-BEUNEL Liza, M. CUSSON Jean-Christian, Mme CROSSOIR Olivia, M. MARIE-LECONTE Jean, Mme LECERF Fabienne

Absents excusés :

Absents non-excusés :

Secrétaire de séance : Monsieur PERRON Sylvain

Date de convocation : 12 mars 2021

Date d'affichage : 12 mars 2021

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 14
Pouvoirs : 1
Votants : 15

Ordre du jour

I) Affaires administratives

1. Décision du maire par délégations
2. Avis du conseil sur la compétence « mobilité »
3. Modification des commissions consultatives
4. Désignation des critères pour la vente d'herbe communale 2021
5. Affaires diverses

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 28 février 2021

Contre : 0	**Abstention : 0**	**Pour : 15**

1- Décision du Maire par délégations

N°	DATE	DOMAINE DE DELEGATION	OBJET	MONTANT TTC
2021-10	23-02-2021	Commande publique	Raccordement assainissement « Clos Louvel »	3 612.00€
2021-11	02-03-2021	Commande publique	Fourniture et pose de plan d'évacuation plastifié camping	108.00€
2021-12	08-03-2021	Commande publique	Achat chèque déjeuner	12 300.00€
2021-13	11-03-2021	Commande publique	Achat EPI	2 058.89€

Monsieur QUESNEL demande au conseil s'il y a des interrogations sur les différentes dépenses.

2- Avis du conseil sur la compétence « mobilité »

Monsieur le Maire, explique que lors du dernier conseil communautaire on nous a indiqué que la compétence pouvait soit être pris par la Communauté de Communes soit la région Normandie. La décision est à prendre avant le 31 mars 2021. Monsieur le Maire a souhaité avoir l'avis du conseil municipal.

Madame LECERF explique « La loi impose que cette compétence soit transférée, si la CMB refuse, celle-ci se trouve automatiquement transférer à la Région Normandie. Si celle-ci est prise par la CMB il serait nécessaire que 2/3 des c conseils valident ce transfert.

Monsieur le Maire demande l'avis du conseil municipal sur cette prise de compétence est un débat de 35 minutes a lieu.

Contre : 3	**Abstention : 3**	**Pour : 9**

3- Modification des commissions consultatives

Le conseil municipal a la possibilité de créer en son sein des commissions municipales destinées à améliorer son fonctionnement dans le cadre de la préparation des délibérations.

Ces commissions sont constituées en règle générale pour la **durée du mandat municipal**.

Leur rôle est l'examen préparatoire des affaires et questions qui doivent être soumises au conseil municipal. Ce sont des **commissions d'étude**. Elles émettent des avis et peuvent formuler des propositions, mais ne disposent d'aucun pouvoir propre, le conseil municipal étant seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune.

Le Maire est **président de droit** de chaque commission municipale. Dès leur première réunion, les membres de la commission désignent un **vice-président**, le plus souvent parmi les adjoints, qui convoque la commission et préside les séances en lieu et place du Maire lorsque celui-ci est absent ou empêché.

Vu les délibérations **N°2020/09/07-05, N°2020/09/07-06, N°2020/09/07-07, N°2020/09/07-08, N°2020/09/07-09, N°2020/09/07-10, N°2020/09/07-11, N°2020/09/07-12, N°2020/09/07-13, N°2020/09/07-14.**

La proposition de composition ci-après tient compte des souhaits des élus pour s'inscrire dans telle ou telle commission :

COMMISSIONS	MISSIONS	MEMBRES

Finances **DELIBERATION N°2021/03/18-01**	- Elaboration et exécution des budgets - Programmation plutiannuelle des investissements(PPI) - Gestion des emprunts - Politique fiscale et tarifaire	Le Maire, Président de droit ; Monsieur CREVEL Paul ; Monsieur BOURGUET Patrice ; Madame HENDERYCKSEN Christine ; Madame BOURDIN Isabelle ; Monsieur POISSON Daniel.
PLUI en lien avec urbanisme CMB **DELIBERATION N°2021/03/18-02**	- Réunion CMB, - Elaboration du plan sur un projet de plus de dix années.	Le Maire, Président de droit ; Monsieur CREVEL Paul ; Madame LAPIE-BEUNEL Liza ; Madame FAUTRAT Aurélie ; Monsieur BOURGUET Patrice ; Monsieur POISSON Daniel ; Monsieur RABECQ Eric ; Monsieur MARIE-LECONTE Jean ; Madame BOURDIN Isabelle.
Marché commerce et artisanat **DELIBERATION N°2021/03/18-03**	- Organiser le marché, - Suivre les évolutions réglementaires. - Vie économique	Le Maire, Président de droit ; Madame FAUTRAT Aurélie ; Monsieur POISSON Daniel ; Monsieur PERRON Sylvain ; Madame CROSSOIR Olivia ; Monsieur CUSSON Jean-Christian.
Travaux **DELIBERATION N°2021/03/18-04**	Travaux généraux : - Urbanisme (instruction ADS,suivi du PLUI, SCOT) - Foncier (prospection foncière, bornage, alignement…) - Réseaux (eau, assainissement, Enédis ,…) - Grands travaux (bâtiments, aménagement, réseaux) ? - Programme annuel de voirie ? - Référent numérique (serveur virtuel,dématérialisation des démarches administratives,…) - Travaux d'entretien courant (bâtiments, espaces verts, voierie) - Propreté urbaine, - Gestion des ateliers municipaux - Amélioration du cadre de vie (fleurissement, illuminations et décorations de Noël) Aménagement du bourg / Mobilité - Réaménagement du bourg (CAUE,…) - Mobilité - Grands travaux (bâtiments, aménagement, réseaux) - Programme annuel de voirie	Le Maire, Président de droit ; Monsieur POISSON Daniel ; Monsieur CREVEL Paul ; Monsieur BOURGUET Patrice ; Madame FAUTRAT Aurélie ; Monsieur PERRON Sylvain. Le Maire, Président de droit ; Monsieur CREVEL Paul ; Madame LECERF Fabienne ; Madame LAPIE-BEUNEL Liza ; Monsieur POISSON Daniel ; Madame BOURDIN Isabelle ; Monsieur MARIE-LECONTE Jean ; Madame FAUTRAT Aurélie.
Transition écologique, environnement **DELIBERATION N°2021/03/18-05**	- La transition écologique et environnemental de notre Commune,	Le Maire, Président de droit ; Madame LECERF Fabienne ; Madame LAPIE-BEUNEL Liza ; Monsieur MARIE-LECONTE Jean ; Madame BOURDIN Isabelle.

Affaires sociales **DELIBERATION N°2021/03/18-06**	- Action en faveur des seniors - Référent logement social - Suivi des logements communaux - Politique de l'habitat (suivi dossier HLM) - Cohésion sociale (vice-présidente du CCAS) - Cohérence de l'offre de soins sur le territoire - Lien avec la parentalité et la petite enfance - Commission jeunesse	**Le Maire, Président de droit ;** **Madame POULLAIN Nicole ;** **Madame CROSSOIR Olivia ;** **Madame FAUTRAT Aurélie ;** **Madame HENDERYCKSEN Christine ;** **Madame BOURDIN Isabelle ;** Monsieur MARIE-LECONTE Jean.
Communication **DELIBERATION N°2021/03/18-07**	- Communication (site Internet,réseaux sociaux, publications) - Manifestations communales - Actions de communication de la commune	Le Maire, Président de droit ; Madame BOURDIN Isabelle ; Madame LECERF Fabienne ; Madame LAPIE-BEUNLE Liza ; Monsieur CUSSON Jean-Christian ; Madame FAUTRAT Aurélie.
Evénementiel, Fêtes et cérémonies, Culture, Sport, Loisirs, Tourisme et Jumelage **DELIBERATION N°2021/03/18-08**	- Protocole et cérémonies - Manifestations communales - Actions citoyennes et chantiers participatifs - Vie associative (politique de subventions, accompagnement logistique,…) - Politique culturelle(agenda culturel) - Jumelage - ……	**Le Maire, Président de droit ;** **Madame HENDERYCKSEN Christine ;** **Monsieur CUSSON Jean-Christian ;** **Monsieur PERRON Sylvain ;** **Madame POULLAIN Nicole ;** **Madame CROSSOIR Olivia.**
Communauté de communes Coutances Mer et Bocage **DELIBERATION N°2021/03/18-09**	- Echanger avec les deux délégués communautaires - Etudier l'ordre du jour du prochain conseil communautaire	**Le Maire, Président de droit ;** **Monsieur CREVEL Paul ;** **Madame LAPIE-BEUNEL Liza ;** **Madame FAUTRAT Aurélie.**
Commune nouvelle **DELIBERATION N°2021/03/18-10**	- Elaborer un plan stratégique sur la possibilité d'une fusion des communes historiques et limitrophes de Montmartin afin d'apporter des axes de réflexion concernant une commune nouvelle	**Le Maire, Président de droit ;** **Monsieur BOURGUET Patrice ;** **Monsieur CUSSON Jean-Christian ;** **Madame FAUTRAT Aurélie ;** **Monsieur POISSON Daniel.**
Contrôle listes électorales **DELIBERATION N°2020/09/07-15**	- La commission est composée de 5 conseillers municipaux (3 du groupe majoritaire, 2 des autres groupes).	**Madame FAUTRAT ;** **Monsieur RABECQ ;** **Monsieur PERRON ;** **Monsieur BOURGUET ;** **Monsieur MARIE-LECONTE.**

Après délibération, le Conseil municipal décide de :

- **Modifier les commissions municipales dont les objets sont indiqués ci-dessus.**

Pour : 15	**Contre : 0**	**Abstentions : 0**

Madame HENDERYCKSEN Christine précise que le secrétariat administratif n'est jamais au courant de l'organisation des commissions en effet, il est indispensable que le secrétariat sache qui organise la commission. Cela facilitera l'ouverture de la Mairie, le nettoyage des salles etc...

4- Désignation des critères pour la vente d'herbe communale 2021

Monsieur le Maire, Bruno QUESNEL explique au conseil municipal que nous devons entretenir et faucher nos terrains communaux. Monsieur le Maire propose donc de faire un appel d'offre dans la presse pour la vente d'herbe communale 2021.

Il s'agira d'un contrat de vente d'herbe sur pied pour la récolte 2021, sans tacite reconduction.

Les parcelles concernées sont : AP89 d'une superficie de 7 644m2 ; AD217 d'une superficie de 1420m2 ; AD218 d'une superficie 1838m2 ; B310 d'une superficie de 2000m2 ; A295 d'une superficie de 1940m2 ; A298 d'une superficie de 4928m2.

Après délibération, le Conseil municipal décide de :

- D'autoriser la diffusion dans la presse sur le site internet de la commune et l'application Panneau Pocket d'une annonce de vente d'herbe communale pour l'année 2021. Cette vente d'herbe est sans tacite reconduction et concerne les parcelles AP89 d'une superficie de 7 644m2 ; AD217 d'une superficie de 1420m2 ; AD218 d'une superficie 1838m2 ; B310 d'une superficie de 2000m2 ; A295 d'une superficie de 1940m2 ; A298 d'une superficie de 4928m2.
- Les offres doivent être envoyées par voie postale ou remises contre récépissé au 1 Place Pierre Pigaux, 50590 Montmartin sur Mer.
- Les propositions devront concerner l'ensemble des parcelles précitées.
- La commission appel d'offre se réserve le droit de refuser une ou des propositions qu'elle jugerait trop basses.
- Limiter la réception des offres au vendredi 16 avril à 12h00.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférent à la présente délibération.

Contre : 0	**Abstention : 2**	**Pour : 13**

DELIBERATION N°2021/03/18-11

5- Affaires diverses

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier reçu en Mairie le 11 mars 2021 provenant du Syndicat mixte de la PERRELLE.

Madame LAPIE-BEUNEL : « Dans le bulletin municipal, une information sera mise pour l'achat des composteurs auprès de la PERRELLE. »

Monsieur le Maire informe le conseil que le centre de vaccination de Coutances a proposé aux communes de faire une liste des plus de 75 ans non vacciné et nous l'envoyons au CCAS de Coutances qui se charge de trouver des rendez-vous très rapidement.

Monsieur MARIE-LECONTE demande au conseil si nous avons des informations sur la vente du cabinet médical.

Monsieur QUESNEL lui répond que non.

Monsieur QUESNEL informe le conseil qu'il a participé à une réunion de la commission départementale de la présence postale territoriale (CDPPT) Celle-ci fut très intéressante et a permis d'identifier le maillage du département sur la présence postale.

Madame HENDERYCKSEN souhaite relayer l'inquiétude des bibliothécaires qui manquent d'information sur les travaux faits à la bibliothèque. De plus Madame HENDERYCKSEN s'inquiète d'une fermeture éventuelle de cette bibliothèque.

Monsieur Quesnel, Maire indique qu'une réunion aura lieu la semaine prochaine avec Madame DECHEN.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 45

Le Maire,
M. QUESNEL Bruno

Les décisions du conseil Municipal peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Caen dans les deux mois à compter de leur publication.

Bruno QUESNEL	**Aurélie FAUTRAT**	**Éric RABECQ**
		Pouvoir à Paul CREVEL
Isabelle BOURDIN	**Daniel POISSON**	**Nicolle POULLAIN**
Sylvain PERRON	**Liza LAPIE-BEUNEL**	**Paul CREVEL**
Christine HENDERYCKSEN	**Jean-Christian CUSSON**	**Fabienne LECERF**
BOURGUET Patrice	**CROSSOIR Olivia**	**Jean MARIE-LECONTE**